



Lycée français A.B.B.  
Luanda, Angola



## Projet d'Établissement 2013 - 2016

**L'organisation pédagogique d'un établissement scolaire doit être conçue en fonction d'un projet d'établissement. Le dernier projet (2007-2010) est arrivé à son terme. Le nouveau projet s'articule autour de 4 axes, déclinés en plusieurs volets.**

Différentes commissions de réflexion ont procédé :

- au bilan du précédent projet,
- au recueil de données et à l'analyse de la situation,
- à la définition de priorités, d'objectifs à atteindre et d'indicateurs d'évaluation.

Le conseil pédagogique de l'établissement a visé ces propositions qui seront présentées au service pédagogique de l'AEFE pour validation puis au Conseil d'établissement du 28 mai 2013 pour acceptation.

**Place du projet en rapport avec les priorités :**

- **nationales.**
  - Ancrage sur la réforme du lycée.
  - Ancrage sur le Socle commun des connaissances, des compétences et de la culture.
  - Continuité et articulation des parcours d'apprentissage de la maternelle à la terminale.
- **de l'AEFE sur ses missions de service public et du poste diplomatique.**
  - Assurer à l'étranger la continuité du service public d'éducation au bénéfice des enfants de familles françaises résidant à l'étranger
  - Contribuer, par la scolarisation d'élèves étrangers, au rayonnement de la langue et de la culture françaises
  - Participer à la coopération éducative en entretenant avec la culture et la langue des pays d'accueil des relations privilégiées

### I Axe pédagogique

*Instances concernées : conseil pédagogique, conseil d'école, conseil de la vie lycéenne, conseil du second degré, conseil d'établissement, conseil d'administration...*

**Objectif : faire réussir les élèves au mieux de leurs compétences**

#### **Volet 1 « Organisation pédagogique »**

##### **- Donner place à l'École du socle**

1) Développer l'inter-degré pour favoriser notamment la progressivité des apprentissages : projets communs, enseignants du Primaire en appui ou en enseignement au Secondaire, partage d'espaces pédagogiques, etc.

2) Développer des pratiques évaluatives en 6ème et 5ème plus proche de l'école primaire.

##### **- Favoriser l'éducation aux sciences**

1) Privilégier la démarche d'investigation et d'expérimentation dans les disciplines scientifiques.

2) Mettre en place un pôle sciences dans l'établissement.

3) Contextualiser les enseignements dans l'environnement local : biologie, géologie, industries pétrolières.



Lycée français A.B.B.  
Luanda, Angola



### - **Affermir la maîtrise de la langue française**

- 1) Développer les pratiques d'entraînement et de progression (accompagnement personnalisé).
- 2) Mettre en œuvre des actions en faveur du français : accentuer le rayonnement de la Francophonie.
- 3) Proposer aux élèves angolais et étrangers la passation du diplôme du DELF pendant le temps scolaire.

### - **Généraliser la pédagogie différenciée**

- 1) Offrir aux élèves en difficulté des réponses pédagogiques différenciées et développer les apprentissages par compétences.
- 2) Faire en sorte que les dispositifs favorisant la réussite des élèves, de type PPRE, accompagnement personnalisé, soient utilisés au mieux (tendre vers le redoublement exceptionnel).

### - **Renforcer les dispositifs d'aides**

- 1) Enseigner la philosophie avant la classe de terminale : encourager le développement de la réflexion personnelle des jeunes et familiariser les lycéens de 1<sup>ère</sup> avec la philosophie.
- 2) Faire en sorte que l'accompagnement personnalisé prenne tout son sens et ne soit pas utilisé comme un simple outil de remédiation.

### - **Développer la pédagogie de projet (interdisciplinarité, transversalité, inter-niveaux...)**

- 1) Favoriser la transversalité et la convergence des disciplines.
- 2) Mettre en place des projets communs pour partager les cultures pédagogiques (défis, expositions, sorties, APP, clubs, etc.)

## **Volet 2 « Outils pédagogiques »**

### - **Développer les TICE**

- 1) Valoriser les usages et ressources numériques. Cependant, les TICE ne peuvent pas être une entrée en soi. Elles font partie des outils nécessaires à utiliser dans tous les enseignements.

### - **Mieux organiser le temps scolaire**

- 1) Opérationnaliser les emplois du temps (salles et enseignements) pour permettre une offre pédagogique différenciée et un cadre qui favorise les apprentissages.
- 2) Mieux distribuer le temps scolaire (pause méridienne, eps...), mieux respecter les rythmes des enfants.

### - **Rénover régulièrement les espaces de travail pour faciliter les apprentissages**

- 1) Veiller à ce que les espaces pédagogiques existants encouragent l'investissement des personnels et des élèves dans le travail. Systématiser la réhabilitation ou la rénovation des locaux.

- 2) Concevoir des locaux qui favorisent l'attention, le bien-être de tous et l'excellence.

### - **Promouvoir les instances pédagogiques (conseils divers, commissions de réflexion...)**

- 1) Permettre l'expression démocratique dans le cadre des instances de l'établissement.
- 2) Favoriser l'expression de réponses diversifiées à des problématiques complexes pour agir à la fois sur le court terme et le long terme.



Lycée français A.B.B.  
Luanda, Angola

### - Penser au mieux l'Évaluation

- 1) Entamer une réflexion constante sur l'évaluation (valoriser plus finement l'excellence, s'interroger sur le système des récompenses, reconnaître l'effort, évaluer les comportements citoyens, développer le goût de l'exigence, atteindre des objectifs ambitieux...)
- 2) Évaluer et valider des compétences acquises par les élèves au collège (Socle Commun des connaissances, des compétences et de la culture) comme au lycée, dans la continuité de l'école primaire.

### - Stages du PRF

- 1) Veiller à ce que les enseignants participent régulièrement à des stages de formation.
- 2) Veiller à ce que des comptes-rendus de stage soient réalisés et profitent à tous.

## Volet 3 « Education plurilingue »

### - Promouvoir l'apprentissage de plusieurs langues étrangères

- 1) Offrir une carte raisonnée et cohérente des langues vivantes dans l'établissement.
- 2) S'ouvrir sur la culture et la langue du pays d'accueil.
- 3) Faciliter les certifications en langues vivantes des élèves : Delf, diplôme de Cambridge ESOL, et de l'Institut Cervantès.
- 4) Concevoir des parcours d'apprentissage fondés sur le plurilinguisme.

### - Proposer des groupes de compétences (voir cadre européen commun de référence pour les langues)

- 1) Installer des groupes de compétences dès le primaire jusqu'à la fin du secondaire. Travailler par activités langagières.

### - Orienter l'établissement vers l'échelon européen et international

- 1) Mettre en place une section européenne qui propose à des élèves motivés de développer leurs compétences en anglais et leur connaissance des pays anglophones :
  - apprentissage renforcé en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> 2h,
  - enseignement en langue étrangère de l'histoire et de la géographie (DNL).
- 2) Favoriser dans toute la mesure du possible les voyages linguistiques.

**Indicateur d'évaluation de l'axe I : taux de réussite aux examens, certifications et satisfaction des élèves, des personnels, des parents.**

## II Axe culturel / ouverture sur le monde

**Instances concernées : conseil pédagogique, conseil d'école, conseil de la vie lycéenne, conseil du second degré, conseil d'établissement, conseil d'administration...**

**Objectif : Permettre à tous les élèves de constituer une culture personnelle tout au long de leur parcours scolaire**



Lycée français A.B.B.  
Luanda, Angola



### Volet 1 « Culture générale, artistique »

- **Contextualiser les enseignements** aux réalités locales ou régionales
  - 1) Choisir des thématiques adaptées (adaptation des contenus)
  - 2) Choisir des supports variés et en rapport avec l'environnement de la zone (biodiversité, œuvres d'art, ...)
- **Faire intervenir des universitaires** (français, étrangers, locaux) par l'intermédiaire du chef d'établissement en concertation avec le SCAC.
- **Favoriser les APP (Activités Pédagogiques Pilotes)**
- **Intégrer l'Histoire des arts dans les enseignements** et quelle que soit la discipline.
- **Construire des parcours interculturels**
- **Favoriser les manifestations culturelles diverses** en collaboration avec le SCAC et l'Alliance Française.
- **Développer les activités artistiques** : atelier de pratique artistique (théâtre), projets divers...

### Volet 2 « Ouverture sur le pays d'accueil et le monde »

- **Connaissance du pays d'accueil et de ses ressources culturelles.**
- **Faire Intervenir des universitaires** (français, étrangers, locaux) par l'intermédiaire du chef d'établissement en concertation avec le SCAC
- **Encourager les activités culturelles et les sorties scolaires** visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la civilisation des pays dont les langues sont enseignées dans l'établissement.
- **Etablir des relations avec les autres établissements scolaires** dans le cadre de la coopération culturelle.

**Indicateur d'évaluation de l'axe II : nombre d'intervenants, de manifestations, d'activités diverses.**

### III Axe éducatif / orientation

*Instances concernées : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, commission hygiène et sécurité, conseil pédagogique, conseil d'école, conseil de la vie lycéenne, conseil du second degré, conseil d'établissement, conseil d'administration...*

**Objectif : rendre les élèves plus autonomes et plus responsables, une démarche pour la vie**

### Volet 1 « Education à la citoyenneté »

- **Préparer les élèves à avoir un comportement citoyen**
  - 1) Prévenir toute forme de violence par une mobilisation de tous les personnels et les élèves : meilleur est le climat scolaire, meilleure est la réussite des élèves. Etre attentif à chacun. Combattre toutes les formes de discrimination.



Lycée français A.B.B.  
Luanda, Angola



- 2) Faire participer les élèves à la vie de l'établissement et aux grandes décisions qui les concernent.
  - 3) Etre clair sur les protocoles : règlement intérieur (revisité chaque année, affiché et commenté), chartes, etc. Assumer son rôle d'adulte mais avec une exigence bienveillante et respectueuse. Etre clair sur les procédures d'évaluation, les progressions.
  - 4) Développer l'estime de soi chez les élèves.
- **Renforcer l'éducation au Développement Durable**
    - 1) Inscrire le DD dans les enseignements (thèmes, exposés, partenariats, etc.).
    - 2) Responsabiliser les élèves.
  - **Développer la solidarité et les comportements participatifs.**

### **Volet 2 « Education à la santé, au mieux vivre »**

- **Favoriser les pratiques sportives.**
  - 1) Développer l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.
  - 2) Responsabiliser les élèves en valorisant les valeurs de fraternité et de respect.
- **Favoriser les activités périscolaires.**
- **Promouvoir les actions de prévention, d'éducation à la santé, à la sexualité, de prévention des comportements à risques.**
  - 1) Envisager l'enfant ou l'adolescent dans sa globalité : dès l'école primaire jusqu'au lycée, diverses actions doivent être mises en œuvre (éducation à la sexualité, à une bonne alimentation, à l'hygiène...)
  - 2) Offrir aux élèves le recours possible à un service de santé (infirmière, psychologue, orthophoniste).
- **Climat des relations, activités festives et de célébration**
  - 1) Renforcer le lien avec les familles : rencontres, activités communes, festives.
  - 2) Accueillir et accompagner les nouveaux enseignants.
  - 3) Développer les entretiens professionnels direction/enseignants durant l'année.
  - 4) Faire vivre un foyer des élèves.
  - 5) Faire vivre une association des anciens élèves.
  - 6) Choyer les lieux de vie et d'enseignement pour qu'ils soient des lieux respectueux des élèves, des personnels et des familles (rénovation systématique).

### **Volet 3 « Education à l'orientation et à l'autonomie »**

- **Faire adhérer les élèves à leur scolarité**

Recourir éventuellement à des parcours pédagogiques personnalisés spécifiques afin d'accompagner les élèves jusqu'au baccalauréat en concertation avec les enseignants et les familles et dans le respect des programmes d'enseignement.
- **Accompagner les élèves dans leur connaissance du milieu professionnel**
  - 1) Organiser des stages en entreprise en 3<sup>ème</sup>
  - 2) Faire intervenir dans les classes des professionnels ou des universitaires.



Lycée français A.B.B.  
Luanda, Angola



3) Aider les élèves à construire leur identité personnelle et professionnelle : permettre aux élèves d'élaborer progressivement un projet personnel fondé sur une connaissance du monde économique et professionnel ainsi que des voies de formations des métiers.

**Indicateur d'évaluation de l'axe III : évaluation du climat scolaire de l'établissement (enquête de satisfaction)**

#### **IV Axe Communication**

*Instances concernées : toutes les instances peuvent être concernées*

**Objectif : mieux communiquer pour mieux vivre ensemble**

##### **Volet 1 « Communication interne et externe »**

**- Toujours améliorer l'information et utiliser davantage les nouvelles technologies de la communication**

- 1) Viser la clarté, la transparence, la simplicité et la régularité de la communication.
- 2) Veiller à promouvoir les activités et les actions diverses de l'établissement afin de préserver la bonne image de l'établissement (site internet).
- 3) Communiquer en situation de crise avec diligence et professionnalisme.

##### **Volet 2 « Education aux médias et à l'internet »**

**- Affirmer l'aptitude à l'esprit critique**

- 1) Maîtriser les langages, les codes, les messages médiatiques.
- 2) Favoriser les usages et la pratique des médias avec discernement.

**Indicateur d'évaluation de l'axe IV : enquête de satisfaction**

**Pour produire tous ses effets le projet d'établissement appelle la mobilisation de tous, dans un esprit d'unité autour d'objectifs partagés et de valeurs soutenues par l'AEFE telles que le rayonnement, l'excellence et le partage.**